

## DU FOLKLORE

*Pierre ERRECA*

Finies les vacances ! Je pense cependant qu'il sera agréable à tous de revenir un peu en arrière et de rappeler quelques-uns de ces spectacles folkloriques que nous avons peut-être applaudis ou au contraire critiqués. Ce n'est là qu'un aspect du folklore : nous y reviendrons par la suite. Le mot folklore mérite un sens plus large. Nous l'empruntons à M. Roger Lecotté, Secrétaire général de la Fédération folklorique de l'Ile de France qui dans la préface de la BENP n° 74 de juillet 1952 cite « Arts et traditions populaires ».

La commission Etude du Milieu, considérant que le folklore fait partie du « Milieu », voudrait lui réserver une certaine place et fait appel à tous ceux qui peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre à ce travail. Déjà un cahier de roulement circule : bien lentement il faut le dire. Une accélé-

ration certaine de la rotation s'impose. Que le camarade qui a le cahier se dépêche ! Que tous ceux qui désiraient se faire inscrire pour recevoir ce cahier se fassent connaître ! Dans quel sens travailler ? Nous citerons encore M. Lecotté :

« ...recueillir d'extrême urgence ce qui subsiste de nos coutumes avant que leur souvenir disparaisse à jamais. Déjà, il est trop tard, bien souvent, pour sauver certains détails circonstanciés faute d'avoir capté le témoignage des « anciens ». Enquêtons sans perdre une minute, amassons pieusement les faits »... Ce qui était vrai en 1952 l'est bien plus en 1969 car des quantités de facteurs : TV, moyens de communication, tourisme, etc., ont pour conséquence l'abandon de tout un « patrimoine » régional.

Essayons maintenant de considérer ce qu'on pourrait appeler divers aspects

du folklore et de dégager quelques lignes directrices pour un travail d'équipe dans le sens défini par M. Lecotté.

A. - FOLKLORE : reflet d'une forme de culture populaire. C'est ce qu'il nous est permis de goûter lors de nos promenades à travers les provinces françaises. On ne peut que regretter l'exploitation commerciale qui entraîne énormément de transformations. Il existe bien sûr d'excellents groupes folkloriques animés du souci de conserver vrai, réel, intact, la danse, le chant ou le costume. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas et très souvent le touriste paie bien cher un spectacle qui n'est qu'un pâle reflet de ce qu'il était. N'est-il d'ailleurs pas très difficile de présenter dans un cadre irréel, à un moment quelconque ce qui était lié au rythme de la vie : vendanges, moissons, naissances, mariages?... Il convient donc de dénoncer avec M. Lecotté ce qu'il définissait ainsi : « le faux folklore reconstitué, à but publicitaire, qui choque notre goût de l'authentique ». Mais, pensez-vous : qu'y pouvons-nous ? Beaucoup. Toujours par l'intermédiaire des enfants, à propos de telle ou telle fête, on pourra aisément recueillir un chant, un pas ou une figure de danse, etc. Peut-être pourrions-nous aussi solliciter cette action en pensant par exemple que des grands-parents ne refusent rien aux petits-enfants.

B. - FOLKLORE : reflet d'un contact permanent avec la nature. Cet aspect qui attire, fixe sans doute bien moins notre attention et qui n'en est pas moins évident.

Exemple : pendant la messe du dimanche des Rameaux, à l'évangile, dans certains villages du pays Basque, un ou deux hommes quittent l'église

pour déterminer la direction du vent, car dit-on, ce sera le vent dominant pendant toute l'année.

On peut y rattacher aussi certaines précautions prises au moment des semences, l'influence accordée à la lune et d'une façon générale tous les proverbes, toutes les coutumes.

Le T.L. apporte bien souvent des pistes. Exploitions-les en proposant aux enfants une enquête. L'analyse de résultats en classe sera enrichissante. La correspondance stimulera ce travail et permettra déjà une première comparaison des coutumes et traditions de régions différentes. Communiquez toujours les résultats, ils permettront plus tard au cours d'une réunion importante (Congrès par exemple) une plus large observation et peut-être une certaine interprétation. Voici un exemple de texte libre déclenchant une enquête.

#### LA GALETTE DES ROIS

*« Hier soir, nous étions réunis chez ma voisine pour tirer les rois.*

*Maman coupe la galette, la dispose sur un grand plat et nous la présente. Elle me tend le plat le premier, car je suis le plus jeune. Pour éviter de trouver le petit objet, je prends un morceau de galette qui n'est pas en face de moi. Maman achève la distribution.*

*Stupéfaction ! En mordant le gâteau, je sens quelque chose qui résiste à mes dents ; je le sors : c'est un petit lapin blanc. Tout le monde s'écrie : « C'est Jeannot le Roi ». On me place une couronne sur la tête. Je fais le tour de la table pour choisir une reine. Je l'embrasse et reviens à ma chaise. Tout le monde veut que la reine et moi chantions. Nous ne nous faisons pas prier pour éviter de payer une bouteille. La fête*

*se poursuit par des chants et des histoires.*

*Nous avons bu du champagne, car beaucoup n'eurent pas la bonne volonté de faire entendre leur voix.*

*Nous sommes allés nous coucher très tard.»*

Jean MAURANNE

C. - FOLKLORE : reflet d'une adaptation à la vie de tous les jours au cours des siècles.

Nous touchons par là à l'étude du costume, de l'habitation, de l'outillage. Actuellement, nous disposons de certains SBT permettant l'étude de tel

chalet ou de telle ferme. Une brochure présentera sous peu le costume de la parqueuse du Bassin d'Arcachon. De tels travaux peuvent être entrepris partout : chaque région peut étudier un type de ferme de sa région, recueillir des textes. Chaque région peut présenter le costume qui lui est propre. Il serait intéressant aussi de demander aux enfants de fouiller dans les greniers, au fond des malles : des trésors y sont sans doute oubliés qui mériteraient une mise en valeur... On devine l'intérêt, l'enrichissement qu'apporterait dans une classe la comparaison des fermes, des costumes de diverses régions...

*Photo Jean Ribière*



D. - FOLKLORE : reflet d'une période historique.

Il existe selon les lieux des fêtes, des cérémonies religieuses, des pratiques sociales témoignant de l'occupation de la région par tel ou tel envahisseur, du passage de telle ou telle armée...

Par exemple au Pays Basque, la Fête Dieu revêt un cachet très particulier en ce sens que les costumes, les armes, la musique, rappellent la période napoléonienne et le passage de ce dernier en route vers l'Espagne.

Enfin une place importante sera réservée aux jeux locaux : jeux de société (muss au pays Basque), jeux sportifs, farces diverses, à l'art populaire local : théâtre (pastorale au Pays Basque), poterie, céramique, fer forgé, etc.

On lira avec intérêt la BENP n° 74 (malheureusement épuisée) et ceux qui sont vraiment intéressés pourront consulter un ouvrage spécialisé.

Prenons encore la conclusion à R. Lecotté : « Faire le plein » et bon courage à tous !

---

2 OCTOBRE - CENTENAIRE DE LA  
NAISSANCE DE GANDHI

*L'Unesco a demandé à ses pays membres de célébrer ce centenaire.*

*Nous rappelons que la BT n° 644 de notre ami Cachemaille permettra à vos élèves de connaître le pionnier de la non-violence.*

---

En raison de la mutation de M. et M<sup>me</sup> Hymon à l'École de Julien-le-Vendômois - 19, les journaux *Les quatre saisons* et *Le vin de notre vigne* cessent de paraître. Prière d'effectuer les envois pour échanges à leur nouvelle adresse.

## RECAPITULONS

*Que peut-on trouver ?*

Recueils de chants populaires

Chants oraux

Pas - Figures de danse

Instruments de musique

Costumes

Jeux

Fêtes - programme de ces fêtes

Les loisirs autrefois

*Où peut-on trouver ?*

Mairies

Greniers

Auprès des vieilles personnes

Groupes folkloriques

Archives départementales, etc.

*Que peut-on en faire ?*

— des comptes rendus

— des albums

— des maquettes

— des SBT : costumes - maquettes

Textes

Chants

Contes.

Adresser le résultat de toutes vos  
trouvailles à :

P. ERRECA

E.P., 33 - Cabanac

---

## STAGES

La Fédération du Cinéma Educatif, 27, rue de Poissy, Paris 5<sup>e</sup>, organisera deux stages à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi du 26 au 31 décembre 1969 : un stage réalisation d'un court métrage cinématographique non professionnel et un stage de montage photographique sonorisé.

Participation aux frais : 36 F tout compris (nourriture, chambre, prêt du matériel, pellicule, etc.)

Nombre de places limité. Date limite des inscriptions 5 décembre 1969. Droit d'inscription non remboursable : 5 F (à valoir sur la participation aux frais).

Gratuité complète et versement d'une indemnité compensatrice aux jeunes de moins de 25 ans répondant aux conditions de la loi cadre.